



FEDERATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL
Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports
REGION RHÔNE ALPES



COMITE DEPARTEMENTAL DE SAVOIE
Siège Social : 540 Rue de Belledonne – 73800 FRANCIN



Compte-rendu de la Réunion du Comité de Savoie Du vendredi 09 novembre 2018

Présents : Jean Pierre Jeannolin, Président

Véronique Bajollet, Léo Bonnevie, Cyntia Cantiget, Claude Dal Molin, Carmel Di Martino, Didier Griot, Geneviève Rubel, Fred Tramoy

Secrétaire de séance : Noëlle Boissonnet

Excusé : Dominique Landraing

Absente : Claire Pacton

Approbation unanime du PV du 17 10 2018

Un point sur la correspondance

Cyntia Cantiget, en réponse aux mails de Christophe Arzac concernant le développement de la pétanque en milieu scolaire, ne pourra pas participer aux réunions du vendredi 16 novembre, c'est Carmel Di Martino qui la remplacera :

- UNSS -USEP : 9h00 : 81, chemin des Ecureuils 73000 Chambéry
- UGSEL : 11H00 : Maison des Sports 90, rue Henri Oreiller 73000 Chambéry

Léo Bonnevie, suite aux nombreux courriels de Guy Bâton, a participé avec Carmel Di Martino à l'Assemblée Générale de la Pétanque Motteraine. Ils ont ainsi pu apporter de l'aide au club et aux licenciés en leur donnant des réponses concrètes.

⇒ Léo et Carmel ont trouvé intéressant d'être allé à deux à cette AG : à généraliser ?

⇒ Il est important que les clubs nous donnent leur date d'AG, c'est d'ailleurs noté dans le Règlement Intérieur du CD : *Article 11 : Représentation du Comité lors des Assemblées Générales des Clubs.*

⇒ Les clubs doivent penser à nous envoyer leurs procès-verbaux d'Assemblée Générale, leurs bilans, leurs changements de bureau.

Frédéric Tramoy en correspondance avec la FFPJP :

- Pour ce qui concerne les listes d'équipes pour les CDC ? à terme, le joueur brûlé va disparaître, mais nous en saurons plus fin novembre, après leur réunion.
- Pour les jeunes dans les CDC ? nous aurons la réponse fin novembre, après leur réunion.

- Concernant la réglementation des tenues vestimentaires et notamment les chaussures : les espadrilles en tissu sont interdites. Chaussure fermée veut dire : chaussure qui ne laisse pas voir la peau. Tout cela pour des questions d'assurance sur les jeux.

⇒ Au vu des nombreux changements, il est très important de passer l'info. Mais force est de constater que certains présidents ne jouent pas le jeu et ne transmettent pas l'info.

⇒ Petit rappel de la procédure en cas de tenue non conforme sur un championnat : l'arbitre en fait la remarque au joueur, puis il le signale au délégué qui doit réunir le jury et applique sa décision.

- Concernant le contrôle d'alcoolémie sur les championnats, il y aura une intervention au congrès fédéral de Troyes qui renseignera davantage sur la formation et l'habilitation au contrôle en question.

Nous avons bien reçu le mail/pétition concernant le boulodrome de Chambéry. Il existe une association, secteur Chambérien, qui peut aider à résoudre ce problème.

Réception du courriel de la Ligue informant des sanctions fédérales prises à l'encontre du dirigeant Eric Baudet.

Finalisation de la préparation du Congrès

Le vidéo projecteur de la salle de St Rémy de Maurienne étant en panne nous décidons d'en acheter un. Nous nous équiperons également d'une sono portable avec un micro, qui nous serait bien utile pour les réunions de Présidents, par exemple.

Décision sur la participation du CD73 au doublette Jeu Provençal

Nous entérinons la décision prise en réunion des Présidents, et nous voyons avec les clubs qui avaient prévu des concours ce jour-là pour les changer de date.

Délégués pour le Congrès Auvergne Rhône Alpes à Saint Flour (15) le samedi 1^{er} décembre 2018 : le Président Jean Pierre Jeannolin et Cyntia Cantiget, vu l'éloignement, devront arriver le vendredi soir.

Délégués pour le Congrès National à Troyes (10) le 13 janvier 2019 : le Président Jean Pierre Jeannolin et Carmel Di Martino.

Parole à chaque Président de Commission,

Cyntia Cantiget, **Commission Jeunes**, organise une réunion le mercredi 14 novembre 2018 à 18 heures. A l'ordre du jour : préparation du CDC ; calendrier 2019 ; réforme des formations ; questions diverses.

Il lui est demandé d'informer des réunions et leur ordre du jour, les Présidents des 4 écoles de pétanque, en même temps que les membres de la Commission sont convoqués.

Carmel Di Martino pour la **Commission des Finances** : le document « Dispositions Financières Concernant les Manifestations du CD73 » est une annexe du Règlement Intérieur du CD et sera envoyé aux clubs en même temps.

Frédéric Tramoy pour la **Commission Arbitrage** : pour la formation, on recense 3 personnes : Cyntia Cantiget, Pétanque Albertvilloise, et 2 personnes de la Pétanque de la Ravoire. Chez les jeunes, confirmation pour Eva Rochette de la Pétanque Rémilienne.

Confirmation de démission de Claire Pacton qui ne souhaite plus arbitrer.

Commission des achats, Frédéric Tramoy qui a fait du stock à passer sur l'exercice précédent. Achat également d'un kit de précision, d'une assiette de pesée, de 4 lecteurs de licences, d'écussons. Restera à acheter les boules pour le tir de précision.

Commission Vétérans : Véronique Bajollet nous annonce que pour la rencontre Savoie / Isère, le responsable Isérois Marcel Jaussent est remplacé par Yvette Barral. Le tarif d'inscription (75€) est devenu trop cher, il serait à revoir.

Questions diverses :

- La Commission Jeunes, avec l'aval du CD (moins une abstention) enverra un courrier de contestation à la FFPJP concernant le regroupement d'un championnat jeune avec un championnat senior.
- Reprise du calendrier : pour éviter éventuellement les doublons de concours à même date, même s'ils sont toujours dans des secteurs différents ?
- Pour la journée de la Femme, le dimanche 10 mars 2019, la Pétanque de la Ravoire n'ayant pas le boulodrome, c'est la Pétanque Albertvilloise qui l'organisera.
- **Exceptionnellement, le Championnat de Savoie Doublette Mixte sera organisé par la Pétanque Rémilienne le samedi 11 mai à partir de 8heures30. Les demi-finales et la finale se joueront le dimanche matin. L'après-midi du dimanche à partir de 14h30 se jouera le Championnat de Savoie Triplette Jeune. Nous respecterons ainsi le calendrier unique de la FFPJP, nous n'aurons pas de sanction fédérale et les deux championnats seront bien distincts.**
- Carmel Di Martino et Didier Griot rappellent qu'il n'y a pas si longtemps, le CD organisait un repas lors de la dernière réunion de l'année. Tous les présents sont OK pour terminer celle du 07 décembre à l'Auberge de Francin.
- Un représentant du CD73 est invité par la FFPJP le 21 novembre 2018 à Marseille pour une réunion / retour sur les Championnats de France. Tout est pris en charge par la Fédé. En tant qu'organisateur du Championnat de France Vétérans, c'est Carmel Di Martino qui s'y rendra.
- Véronique Bajollet enverra un planning d'occupation de la salle de réunion sur deux mois à la Mairie de Francin qui le réclame.

Prochaine réunion : vendredi 07 décembre à 18 heures